

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 26 mars 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Assurance-emploi, janvier 2015

2

Le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi régulières en janvier s'est établi à 496 600, un niveau pratiquement inchangé par rapport au mois précédent. Comparativement à janvier 2014, le nombre de prestataires a diminué de 14 200 ou de 2,8 %.

Patrimoine en ressources naturelles du Canada, 2013

14

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, février 2015

16

Statistiques trimestrielles sur l'aviation civile, premier trimestre de 2014

17

Charbon et coke, janvier 2015

18

Nouveaux produits et études

19



Communiqués

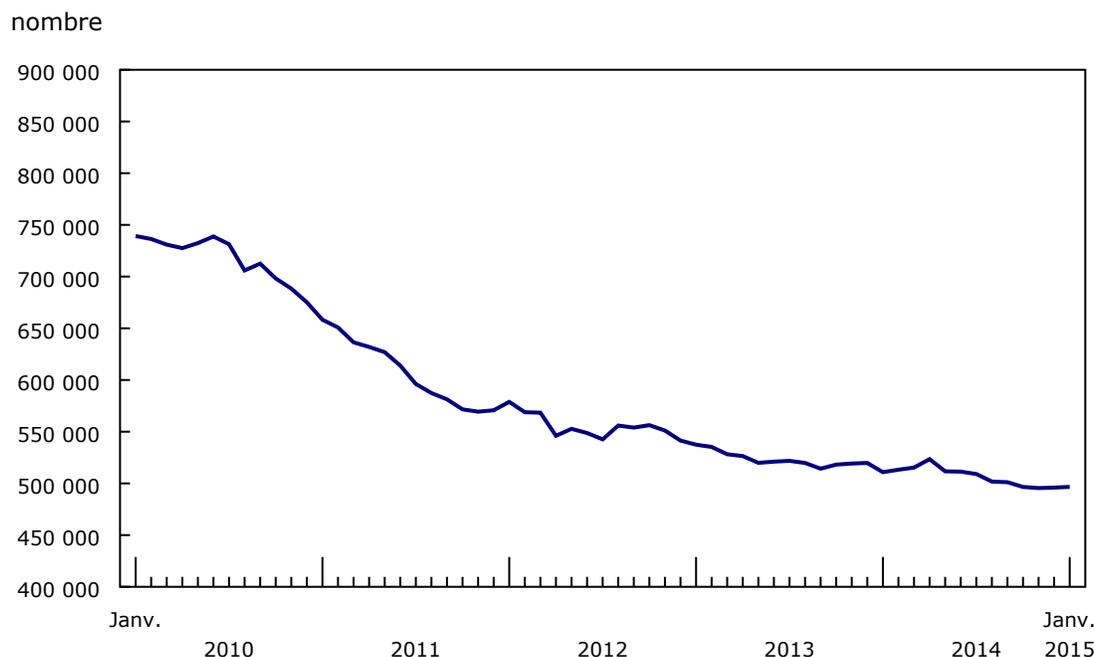
Assurance-emploi, janvier 2015

Le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi régulières en janvier s'est établi à 496 600, un niveau pratiquement inchangé par rapport au mois précédent. Comparativement à janvier 2014, le nombre de prestataires a diminué de 14 200 ou de 2,8 %.

En janvier, quatre provinces comptaient un plus grand nombre de prestataires par rapport au mois précédent, soit Terre-Neuve-et-Labrador, l'Alberta, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse. Par contre, le nombre de prestataires a diminué en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick. Les autres provinces ont connu peu de variations.

La variation du nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière reflète diverses situations, y compris celle des personnes qui deviennent prestataires, qui retournent au travail ou qui ne touchent plus de prestations régulières.

Graphique 1 Le nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière



Source(s) : Tableau CANSIM [276-0022](#).

Aperçu des provinces et des régions métropolitaines

Entre décembre et janvier, le nombre de personnes touchant des prestations régulières à Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté de 2,7 % pour s'établir à 30 800, après avoir peu varié au cours des trois mois précédents. Une hausse notable a été enregistrée dans la région métropolitaine de St. John's (+7,2 %). À l'extérieur de cette région métropolitaine de recensement, le nombre de prestataires a connu une hausse de 2,1 %. Voir « Définitions géographiques » dans la note aux lecteurs.

En Alberta, 31 000 personnes ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières en janvier, en hausse de 2,4 % par rapport au mois précédent. Il s'agissait d'une troisième augmentation mensuelle consécutive. Edmonton a enregistré une hausse de 3,6 %, tandis que Calgary a connu peu de changements. Dans les agglomérations de recensement (AR) de la province, le nombre de prestataires a augmenté de 3,2 %. Des hausses notables ont été enregistrées dans cette province chez les prestataires dont le dernier emploi était dans des professions propres au secteur primaire (+6,5 %), en sciences naturelles et appliquées (+5,6 %) et dans les métiers, le transport et la machinerie (+4,5 %).

En Saskatchewan, le nombre de personnes touchant des prestations a progressé de 1,6 % pour s'établir à 10 900. Des hausses ont été enregistrées aussi bien à Saskatoon (+2,8 %) qu'à Regina (+2,2 %), alors que le nombre de prestataires a peu varié dans les régions éloignées.

En Nouvelle-Écosse, 26 300 personnes ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières en janvier, en hausse de 1,5 % par rapport à décembre. Le nombre de prestataires a augmenté à Halifax (+2,4 %) et dans les AR (+3,2 %) de la province.

Comparativement au mois précédent, la Colombie-Britannique avait un moins grand nombre de prestataires en janvier, en baisse de 2,2 % pour s'établir à 48 200 personnes. Ce recul dans la province a poursuivi la tendance à la baisse amorcée en octobre 2014. Abbotsford–Mission (-4,0 %) et Vancouver (-2,8 %) comptaient un moins grand nombre de prestataires en janvier, tandis que des hausses ont été enregistrées à Kelowna (+2,1 %) et à Victoria (+2,0 %).

En janvier, le nombre de personnes touchant des prestations régulières au Nouveau-Brunswick a diminué de 1,6 % pour s'établir à 31 600, après avoir connu des hausses les trois mois précédents. Les régions métropolitaines de Moncton (-3,7 %) et de Saint John (-2,4 %) ont enregistré les baisses les plus prononcées du nombre de prestataires.

Alors que les quatre autres provinces ont connu peu de changements dans le nombre de prestataires entre décembre et janvier, il en a été autrement dans certaines régions du Québec et de l'Ontario.

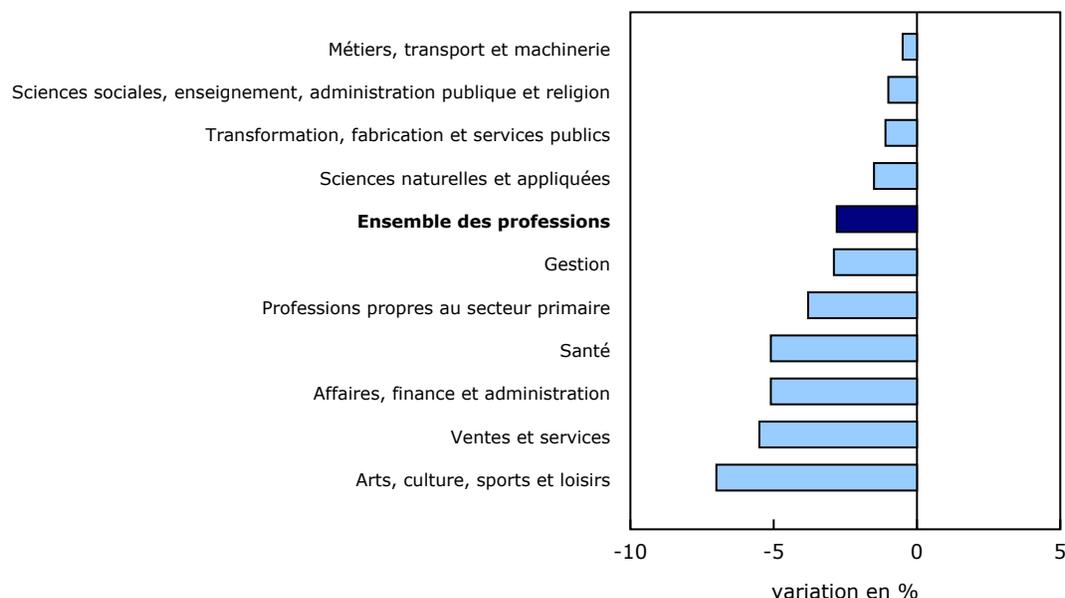
Au Québec, le nombre de prestataires a diminué à Trois-Rivières (-3,1 %) et à Sherbrooke (-2,1 %), tandis qu'il a augmenté à Gatineau (+2,2 %). Parallèlement, les AR de la province ont enregistré une baisse de 1,6 % du nombre de prestataires.

Parmi les 15 régions métropolitaines de l'Ontario, 8 comptaient un plus grand nombre de prestataires en janvier, les hausses les plus fortes en pourcentage ayant été enregistrées à Oshawa (+12,3 %), à Hamilton (+4,3 %), à London (+3,5 %) et à Guelph (+3,4 %). Parallèlement, le nombre de prestataires a diminué de 3,4 % à Windsor et de 1,8 % tant dans le Grand Sudbury qu'à St. Catharines–Niagara.

Les prestataires d'assurance-emploi régulière par profession

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en janvier, le nombre de prestataires dans l'ensemble des catégories professionnelles, selon le dernier emploi des prestataires d'assurance-emploi, a diminué de 2,8 %. Un moins grand nombre de personnes ont touché des prestations dans toutes les principales catégories professionnelles, et plus particulièrement dans les arts, la culture, les sports et les loisirs (-7,0 %).

Graphique 2
Prestataires d'assurance-emploi régulière selon la profession, variation en pourcentage, janvier 2014 à janvier 2015



Source(s) : Tableau CANSIM 276-0041.

Les prestataires d'assurance-emploi dans les principaux groupes démographiques

Comparativement à décembre, le nombre de prestataires a diminué de 3,2 % en janvier chez les hommes de 15 à 24 ans. Il s'agissait de la quatrième baisse mensuelle consécutive. Il y a eu peu de variations chez les femmes du même groupe d'âge.

En janvier, le nombre de prestataires a augmenté de 1,8 % chez les hommes âgés de 25 à 54 ans, tandis qu'il a connu une légère baisse de 1,4 % chez les femmes du même groupe d'âge.

Par rapport à 12 mois plus tôt, le taux de diminution le plus rapide du nombre de prestataires a continué d'être enregistré chez les personnes de 15 à 24 ans, en baisse de 6,2 % chez les femmes et de 5,7 % chez les hommes. Au cours de la même période, le nombre de prestataires chez les femmes de 25 à 54 ans a diminué de 4,9 %, soit un taux de diminution plus marqué que celui de 2,5 % observé pour les hommes du même groupe d'âge.

Les demandes d'assurance-emploi

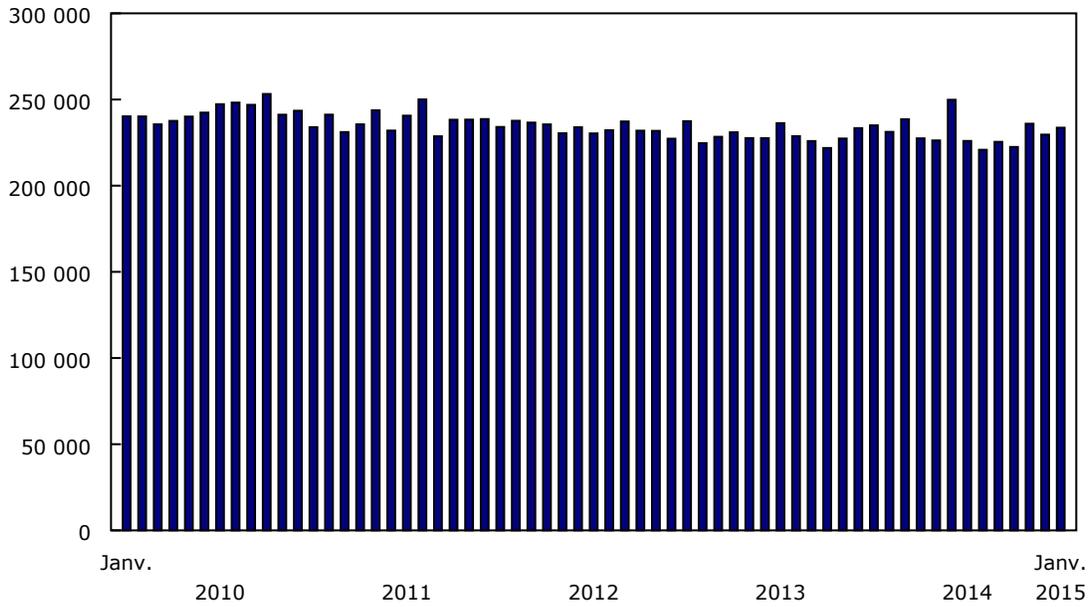
À l'échelle nationale, le nombre de demandes d'assurance-emploi a augmenté de 1,8 % en janvier par rapport à décembre. Le nombre de demandes fournit une indication du nombre de personnes qui pourraient devenir prestataires.

À l'échelle provinciale, le nombre de demandes a augmenté de 25,7 % en Alberta, soit la hausse la plus marquée dans la province depuis février 2009. Le nombre de demandes a aussi connu une hausse en Saskatchewan (+4,8 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (+2,6 %) et en Colombie-Britannique (+2,1 %) en janvier.

Parallèlement, le nombre de demandes a diminué au Nouveau-Brunswick (-5,9 %) et a connu une légère baisse au Québec (-1,2 %). Les autres provinces ont connu peu de variations à ce chapitre.

Graphique 3
Le nombre de demandes d'assurance-emploi augmente en janvier

nombre de demandes



Source(s) : Tableau CANSIM [276-0004](#).

Note aux lecteurs

Des prestations d'assurance-emploi régulières sont octroyées aux personnes admissibles qui ont perdu leur emploi, qui sont disponibles et aptes à travailler, mais qui ne trouvent pas d'emploi. Pour toucher des prestations d'assurance-emploi, une personne doit d'abord présenter une demande. Le nombre de demandes fournit une indication du nombre de personnes qui pourraient devenir prestataires.

Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier des prestations.

Toutes les données du présent communiqué sont désaisonnalisées. Pour obtenir des renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les statistiques sur l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives fournies par Service Canada et Emploi et Développement social Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, subir l'effet des changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives.

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières et le nombre de demandes reçues pour le mois en cours et le mois précédent peuvent faire l'objet de révision.

Le nombre de prestataires représente toutes les personnes qui ont touché des prestations d'assurance-emploi du 11 au 17 janvier. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'Enquête sur la population active (EPA). Cependant, les données sur les demandes initiales et renouvelées portent sur tout le mois.

Les statistiques sur l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations. Il ne faut donc pas les confondre avec les données provenant de l'EPA, qui fournissent des renseignements sur le nombre total de chômeurs.

Définitions géographiques

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR, aussi appelée « région métropolitaine » dans le présent communiqué, doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Une AR doit compter une population d'au moins 10 000 habitants. Voir la [Classification géographique type de 2011 — Définitions](#) pour plus de renseignements.

Tableau 1

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et l'âge — Données désaisonnalisées

	Janvier 2014	Décembre 2014 ^P	Janvier 2015 ^P	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015
	nombre		variation		variation en %		
Canada							
Les deux sexes	510 850	495 970	496 640	670	-14 210	0,1	-2,8
15 à 24 ans	49 500	47 800	46 600	-1 200	-2 900	-2,5	-5,9
25 à 54 ans	344 230	330 620	332 340	1 720	-11 890	0,5	-3,5
55 ans et plus	117 110	117 550	117 710	160	600	0,1	0,5
Hommes	318 670	308 830	311 680	2 850	-6 990	0,9	-2,2
15 à 24 ans	36 750	35 780	34 640	-1 140	-2 110	-3,2	-5,7
25 à 54 ans	209 030	200 160	203 760	3 600	-5 270	1,8	-2,5
55 ans et plus	72 890	72 900	73 270	370	380	0,5	0,5
Femmes	192 180	187 130	184 970	-2 160	-7 210	-1,2	-3,8
15 à 24 ans	12 750	12 020	11 960	-60	-790	-0,5	-6,2
25 à 54 ans	135 200	130 460	128 580	-1 880	-6 620	-1,4	-4,9
55 ans et plus	44 230	44 650	44 430	-220	200	-0,5	0,5
Terre-Neuve-et-Labrador							
Les deux sexes	32 950	30 030	30 840	810	-2 110	2,7	-6,4
15 à 24 ans	2 830	2 570	2 660	90	-170	3,5	-6,0
25 à 54 ans	20 370	18 020	18 600	580	-1 770	3,2	-8,7
55 ans et plus	9 760	9 440	9 580	140	-180	1,5	-1,8
Hommes	20 020	17 830	18 490	660	-1 530	3,7	-7,6
Femmes	12 930	12 210	12 350	140	-580	1,1	-4,5
Île-du-Prince-Édouard							
Les deux sexes	7 540	7 070	7 140	70	-400	1,0	-5,3
15 à 24 ans	840	820	800	-20	-40	-2,4	-4,8
25 à 54 ans	4 590	4 130	4 210	80	-380	1,9	-8,3
55 ans et plus	2 120	2 130	2 130	0	10	0,0	0,5
Hommes	4 570	4 280	4 360	80	-210	1,9	-4,6
Femmes	2 970	2 790	2 790	0	-180	0,0	-6,1
Nouvelle-Écosse							
Les deux sexes	27 320	25 880	26 260	380	-1 060	1,5	-3,9
15 à 24 ans	2 640	2 540	2 560	20	-80	0,8	-3,0
25 à 54 ans	17 840	16 600	16 870	270	-970	1,6	-5,4
55 ans et plus	6 840	6 740	6 830	90	-10	1,3	-0,1
Hommes	17 590	16 630	17 020	390	-570	2,3	-3,2
Femmes	9 730	9 250	9 240	-10	-490	-0,1	-5,0
Nouveau-Brunswick							
Les deux sexes	32 720	32 170	31 640	-530	-1 080	-1,6	-3,3
15 à 24 ans	3 540	3 540	3 390	-150	-150	-4,2	-4,2
25 à 54 ans	20 350	19 600	19 410	-190	-940	-1,0	-4,6
55 ans et plus	8 820	9 020	8 840	-180	20	-2,0	0,2
Hommes	21 210	20 820	20 720	-100	-490	-0,5	-2,3
Femmes	11 510	11 350	10 930	-420	-580	-3,7	-5,0
Québec							
Les deux sexes	146 520	150 640	149 460	-1 180	2 940	-0,8	2,0
15 à 24 ans	14 230	14 340	13 550	-790	-680	-5,5	-4,8
25 à 54 ans	96 950	99 730	99 240	-490	2 290	-0,5	2,4
55 ans et plus	35 340	36 580	36 670	90	1 330	0,2	3,8
Hommes	94 800	98 090	97 370	-720	2 570	-0,7	2,7
Femmes	51 720	52 560	52 090	-470	370	-0,9	0,7
Ontario							
Les deux sexes	153 720	143 890	145 110	1 220	-8 610	0,8	-5,6
15 à 24 ans	13 620	12 450	12 490	40	-1 130	0,3	-8,3
25 à 54 ans	108 460	101 070	101 840	770	-6 620	0,8	-6,1
55 ans et plus	31 630	30 370	30 770	400	-860	1,3	-2,7
Hommes	92 540	85 750	87 300	1 550	-5 240	1,8	-5,7
Femmes	61 180	58 140	57 810	-330	-3 370	-0,6	-5,5

Tableau 1 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la province et le territoire, le sexe et l'âge — Données désaisonnalisées

	Janvier 2014	Décembre 2014 ^P	Janvier 2015 ^P	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015
Manitoba							
Les deux sexes	13 430	13 260	13 270	10	-160	0,1	-1,2
15 à 24 ans	1 790	1 780	1 760	-20	-30	-1,1	-1,7
25 à 54 ans	9 240	9 000	9 070	70	-170	0,8	-1,8
55 ans et plus	2 400	2 480	2 440	-40	40	-1,6	1,7
Hommes	8 790	8 660	8 780	120	-10	1,4	-0,1
Femmes	4 640	4 600	4 500	-100	-140	-2,2	-3,0
Saskatchewan							
Les deux sexes	10 870	10 690	10 860	170	-10	1,6	-0,1
15 à 24 ans	1 380	1 420	1 370	-50	-10	-3,5	-0,7
25 à 54 ans	7 210	6 920	7 140	220	-70	3,2	-1,0
55 ans et plus	2 270	2 350	2 350	0	80	0,0	3,5
Hommes	7 210	6 970	7 200	230	-10	3,3	-0,1
Femmes	3 660	3 720	3 670	-50	10	-1,3	0,3
Alberta							
Les deux sexes	30 890	30 240	30 960	720	70	2,4	0,2
15 à 24 ans	3 620	3 710	3 540	-170	-80	-4,6	-2,2
25 à 54 ans	21 710	20 800	21 640	840	-70	4,0	-0,3
55 ans et plus	5 560	5 720	5 780	60	220	1,0	4,0
Hommes	19 260	19 000	19 850	850	590	4,5	3,1
Femmes	11 630	11 240	11 110	-130	-520	-1,2	-4,5
Colombie-Britannique							
Les deux sexes	51 900	49 300	48 220	-1 080	-3 680	-2,2	-7,1
15 à 24 ans	4 720	4 360	4 190	-170	-530	-3,9	-11,2
25 à 54 ans	35 340	32 750	32 250	-500	-3 090	-1,5	-8,7
55 ans et plus	11 840	12 200	11 780	-420	-60	-3,4	-0,5
Hommes	30 760	29 070	28 820	-250	-1 940	-0,9	-6,3
Femmes	21 140	20 230	19 400	-830	-1 740	-4,1	-8,2
Yukon							
Les deux sexes	940	840	880	40	-60	4,8	-6,4
15 à 24 ans	110	100	100	0	-10	0,0	-9,1
25 à 54 ans	610	530	550	20	-60	3,8	-9,8
55 ans et plus	220	220	220	0	0	0,0	0,0
Hommes	610	520	540	20	-70	3,8	-11,5
Femmes	320	330	340	10	20	3,0	6,3
Territoires du Nord-Ouest							
Les deux sexes	790	740	720	-20	-70	-2,7	-8,9
15 à 24 ans	70	60	60	0	-10	0,0	-14,3
25 à 54 ans	590	570	550	-20	-40	-3,5	-6,8
55 ans et plus	130	110	110	0	-20	0,0	-15,4
Hommes	520	460	450	-10	-70	-2,2	-13,5
Femmes	280	280	270	-10	-10	-3,6	-3,6
Nunavut							
Les deux sexes	470	370	350	-20	-120	-5,4	-25,5
15 à 24 ans	40	30	30	0	-10	0,0	-25,0
25 à 54 ans	380	290	280	-10	-100	-3,4	-26,3
55 ans et plus	40	40	40	0	0	0,0	0,0
Hommes	310	230	230	0	-80	0,0	-25,8
Femmes	160	130	120	-10	-40	-7,7	-25,0

^P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

Source(s) : Tableau de CANSIM 276-0022.

Tableau 2
Demandes initiales et renouvelées reçues selon la province et le territoire — Données désaisonnalisées

	Janvier 2014	Décembre 2014 ^P	Janvier 2015 ^P	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015
	nombre			variation		variation en %	
Canada	235 000	229 620	233 640	4 020	-1 360	1,8	-0,6
Terre-Neuve-et-Labrador	9 050	8 930	8 850	-80	-200	-0,9	-2,2
Île-du-Prince-Édouard	2 480	2 270	2 330	60	-150	2,6	-6,0
Nouvelle-Écosse	9 580	9 240	9 250	10	-330	0,1	-3,4
Nouveau-Brunswick	10 160	10 430	9 810	-620	-350	-5,9	-3,4
Québec	69 290	67 310	66 510	-800	-2 780	-1,2	-4,0
Ontario	76 720	72 770	72 510	-260	-4 210	-0,4	-5,5
Manitoba	7 110	7 450	7 460	10	350	0,1	4,9
Saskatchewan	5 890	6 000	6 290	290	400	4,8	6,8
Alberta	18 400	19 080	23 990	4 910	5 590	25,7	30,4
Colombie-Britannique	25 380	25 180	25 700	520	320	2,1	1,3
Yukon	330	340	400	60	70	17,6	21,2
Territoires du Nord-Ouest	300	250	270	20	-30	8,0	-10,0
Nunavut	190	200	180	-20	-10	-10,0	-5,3

^P provisoire

Source(s) : Tableau de CANSIM [276-0004](#).

Tableau 3

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Janvier 2014	Décembre 2014 ^P	Janvier 2015 ^P	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015
	nombre		variation		variation en %		
Terre-Neuve-et-Labrador							
Régions métropolitaines de recensement	4 010	3 470	3 720	250	-290	7,2	-7,2
St. John's	4 010	3 470	3 720	250	-290	7,2	-7,2
Agglomérations de recensement	3 290	3 070	3 120	50	-170	1,6	-5,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	25 660	23 500	24 000	500	-1 660	2,1	-6,5
Île-du-Prince-Édouard							
Agglomérations de recensement	3 170	2 900	2 910	10	-260	0,3	-8,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	4 380	4 170	4 230	60	-150	1,4	-3,4
Nouvelle-Écosse							
Régions métropolitaines de recensement	5 000	4 670	4 780	110	-220	2,4	-4,4
Halifax	5 000	4 670	4 780	110	-220	2,4	-4,4
Agglomérations de recensement	8 770	8 250	8 510	260	-260	3,2	-3,0
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	13 540	12 970	12 970	0	-570	0,0	-4,2
Nouveau-Brunswick							
Régions métropolitaines de recensement	5 380	5 460	5 280	-180	-100	-3,3	-1,9
Moncton	2 960	2 960	2 850	-110	-110	-3,7	-3,7
Saint John	2 420	2 500	2 440	-60	20	-2,4	0,8
Agglomérations de recensement	6 730	6 550	6 500	-50	-230	-0,8	-3,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	20 600	20 160	19 860	-300	-740	-1,5	-3,6
Québec							
Régions métropolitaines de recensement	75 610	79 790	79 270	-520	3 660	-0,7	4,8
Montréal	52 630	55 750	55 330	-420	2 700	-0,8	5,1
Ottawa-Gatineau (partie du Québec)	3 440	3 710	3 790	80	350	2,2	10,2
Québec	9 400	9 610	9 590	-20	190	-0,2	2,0
Saguenay	4 210	4 450	4 460	10	250	0,2	5,9
Sherbrooke	2 940	3 350	3 280	-70	340	-2,1	11,6
Trois-Rivières	2 990	2 920	2 830	-90	-160	-3,1	-5,4
Agglomérations de recensement	20 970	21 400	21 050	-350	80	-1,6	0,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	49 940	49 440	49 140	-300	-800	-0,6	-1,6
Ontario							
Régions métropolitaines de recensement	112 630	104 930	106 200	1 270	-6 430	1,2	-5,7
Barrie	2 490	2 330	2 350	20	-140	0,9	-5,6
Brantford	1 900	1 820	1 800	-20	-100	-1,1	-5,3
Grand Sudbury	2 550	2 250	2 210	-40	-340	-1,8	-13,3
Guelph	1 280	1 190	1 230	40	-50	3,4	-3,9
Hamilton	7 300	6 670	6 960	290	-340	4,3	-4,7
Kingston	1 660	1 620	1 630	10	-30	0,6	-1,8
Kitchener-Cambridge-Waterloo	5 540	4 890	4 940	50	-600	1,0	-10,8
London	5 780	5 100	5 280	180	-500	3,5	-8,7
Oshawa	4 260	3 890	4 370	480	110	12,3	2,6
Ottawa-Gatineau (partie de l'Ontario)	7 120	7 390	7 500	110	380	1,5	5,3
Peterborough	1 530	1 430	1 460	30	-70	2,1	-4,6
St. Catharines-Niagara	5 890	5 490	5 390	-100	-500	-1,8	-8,5
Thunder Bay	1 730	1 670	1 650	-20	-80	-1,2	-4,6
Toronto	59 830	55 660	56 000	340	-3 830	0,6	-6,4
Windsor	3 750	3 550	3 430	-120	-320	-3,4	-8,5
Agglomérations de recensement	17 590	16 460	16 620	160	-970	1,0	-5,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	23 500	22 500	22 290	-210	-1 210	-0,9	-5,1

Tableau 3 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Janvier 2014	Décembre 2014 ^P	Janvier 2015 ^P	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015
Manitoba							
Régions métropolitaines de recensement	7 050	6 970	6 980	10	-70	0,1	-1,0
Winnipeg	7 050	6 970	6 980	10	-70	0,1	-1,0
Agglomérations de recensement	880	870	860	-10	-20	-1,1	-2,3
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	5 500	5 420	5 430	10	-70	0,2	-1,3
Saskatchewan							
Régions métropolitaines de recensement	3 540	3 480	3 560	80	20	2,3	0,6
Regina	1 420	1 350	1 380	30	-40	2,2	-2,8
Saskatoon	2 120	2 130	2 190	60	70	2,8	3,3
Agglomérations de recensement	1 870	1 870	1 900	30	30	1,6	1,6
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	5 460	5 340	5 400	60	-60	1,1	-1,1
Alberta							
Régions métropolitaines de recensement	20 900	20 190	20 650	460	-250	2,3	-1,2
Calgary	10 180	9 720	9 810	90	-370	0,9	-3,6
Edmonton	10 720	10 470	10 850	380	130	3,6	1,2
Agglomérations de recensement	4 800	4 690	4 840	150	40	3,2	0,8
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	5 180	5 360	5 470	110	290	2,1	5,6
Colombie-Britannique							
Régions métropolitaines de recensement	29 870	27 190	26 630	-560	-3 240	-2,1	-10,8
Abbotsford–Mission	2 780	2 740	2 630	-110	-150	-4,0	-5,4
Kelowna	2 450	2 340	2 390	50	-60	2,1	-2,4
Vancouver	21 790	19 600	19 050	-550	-2 740	-2,8	-12,6
Victoria	2 850	2 510	2 560	50	-290	2,0	-10,2
Agglomérations de recensement	12 580	12 340	12 120	-220	-460	-1,8	-3,7
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	9 450	9 770	9 470	-300	20	-3,1	0,2

^P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification géographique type de 2011.

Source(s) : Tableau de CANSIM [276-0034](#).

Tableau 4
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la profession², Canada —
Données désaisonnalisées

	Janvier 2014	Décembre 2014 ^P	Janvier 2015 ^P	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015	Décembre 2014 à janvier 2015	Janvier 2014 à janvier 2015
	nombre			variation		variation en %	
Toutes les professions	510 850	495 970	496 640	670	-14 210	0,1	-2,8
Gestion	31 720	30 920	30 790	-130	-930	-0,4	-2,9
Cadres supérieurs	2 800	2 790	2 820	30	20	1,1	0,7
Autres cadres	28 930	28 140	27 980	-160	-950	-0,6	-3,3
Affaires, finance et administration	64 090	60 940	60 800	-140	-3 290	-0,2	-5,1
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	5 090	4 650	4 570	-80	-520	-1,7	-10,2
Personnel en finance, en secrétariat et en administration	17 320	16 500	16 430	-70	-890	-0,4	-5,1
Personnel de bureau et personnel de supervision du travail de bureau	41 680	39 790	39 800	10	-1 880	0,0	-4,5
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	27 660	27 130	27 250	120	-410	0,4	-1,5
Secteur de la santé	7 850	7 490	7 450	-40	-400	-0,5	-5,1
Personnel professionnel des soins de santé et professionnels en sciences infirmières	1 290	1 240	1 250	10	-40	0,8	-3,1
Personnel technique et de soutien et personnel assimilé du secteur de la santé	6 560	6 250	6 210	-40	-350	-0,6	-5,3
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	27 680	27 820	27 390	-430	-290	-1,5	-1,0
Sciences sociales, administration publique et religion	14 710	14 960	14 910	-50	200	-0,3	1,4
Enseignants	12 970	12 860	12 480	-380	-490	-3,0	-3,8
Arts, culture, sports et loisirs	9 840	9 370	9 150	-220	-690	-2,3	-7,0
Ventes et services	91 490	87 100	86 440	-660	-5 050	-0,8	-5,5
Personnel de la vente en gros, de l'assurance et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains	5 170	4 840	4 830	-10	-340	-0,2	-6,6
Personnel de supervision, vendeurs, commis-vendeurs et caissiers des produits au détail	17 410	15 760	15 580	-180	-1 830	-1,1	-10,5
Chefs et cuisiniers, personnel de supervision et autre personnel des services des aliments et boissons	17 620	16 650	16 570	-80	-1 050	-0,5	-6,0
Personnel des services de protection	4 990	4 710	4 640	-70	-350	-1,5	-7,0
Personnel de soutien familial et de garderie	15 020	15 110	15 180	70	160	0,5	1,1
Personnel de supervision des services non classés ailleurs, personnel de l'hébergement et des voyages, préposés dans les sports et les loisirs et personnel de la vente et des services	31 280	30 040	29 640	-400	-1 640	-1,3	-5,2
Métiers, transport et machinerie	168 810	165 530	167 900	2 370	-910	1,4	-0,5
Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et des transports	6 600	6 440	6 630	190	30	3,0	0,5
Personnel des métiers de la construction	35 990	34 910	35 730	820	-260	2,3	-0,7
Autres métiers	39 060	38 090	38 270	180	-790	0,5	-2,0
Transport et conducteurs d'équipement lourd	38 810	39 030	39 420	390	610	1,0	1,6
Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	48 350	47 060	47 850	790	-500	1,7	-1,0
Professions propres au secteur primaire	36 720	35 450	35 310	-140	-1 410	-0,4	-3,8
Transformation, fabrication et services publics	43 960	43 570	43 460	-110	-500	-0,3	-1,1
Surveillants, conducteurs de machines et monteurs dans la fabrication	19 660	20 800	20 390	-410	730	-2,0	3,7
Manœuvres dans la fabrication et les services publics	24 300	22 770	23 060	290	-1 240	1,3	-5,1

^P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un de trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification nationale des professions pour les statistiques de 2006.

Source(s) : Tableau de CANSIM 276-0041.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [276-0003](#), [276-0004](#), [276-0011](#), [276-0017](#), [276-0018](#), [276-0020](#) à [276-0022](#), [276-0033](#) à [276-0035](#), [276-0040](#) et [276-0041](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2604](#).

Les données de février sur l'assurance-emploi seront diffusées le 23 avril.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Vincent Ferrao au 613-951-4750 (vincent.ferrao@statcan.gc.ca), Division de la statistique du travail.

Patrimoine en ressources naturelles du Canada, 2013

En 2013, la valeur des actifs en ressources naturelles du Canada s'est chiffrée à 744 milliards de dollars, en baisse de 13 % par rapport à 2012. Ce repli faisait suite à une diminution de 29 % enregistrée l'année précédente.

Les ressources énergétiques représentaient 66 % de la valeur de l'ensemble des actifs en ressources naturelles en 2013, suivies des ressources minérales (19 %) et des ressources en bois (15 %).

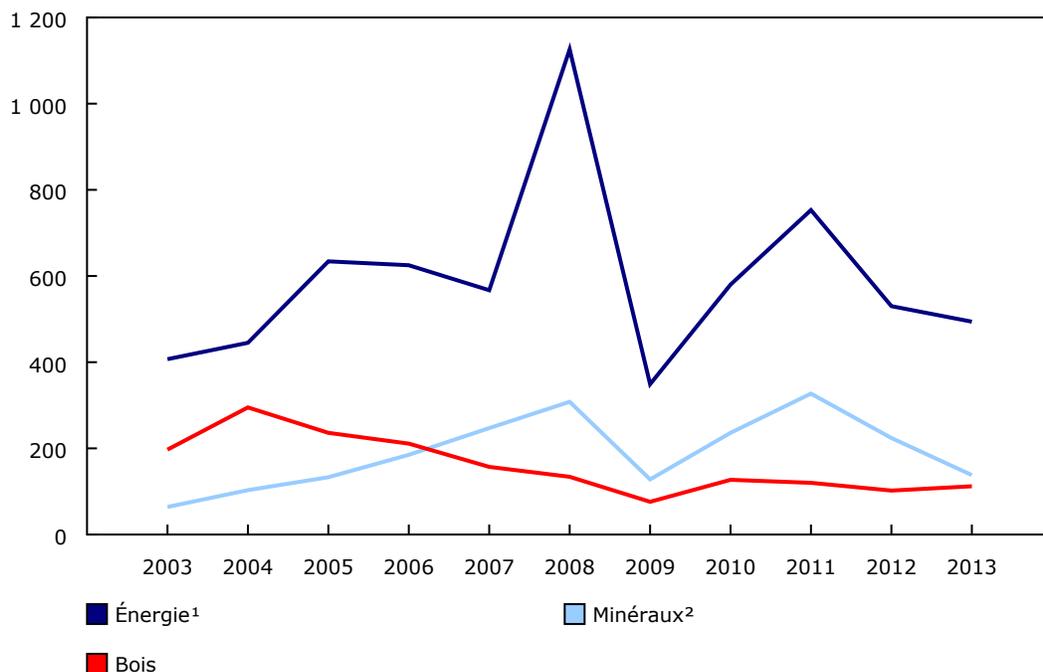
Les actifs en ressources énergétiques comprennent le charbon, le pétrole bitumineux, le pétrole brut et le gaz naturel. Après avoir fléchi de 30 % au cours de l'année précédente, la valeur de ces actifs a baissé de 7 % par rapport à 2012 pour se situer à 494 milliards de dollars en 2013. Cette variation était surtout attribuable aux reculs de la valeur des ressources en charbon.

La valeur des actifs en ressources minérales a diminué de 38 % pour s'établir à 138 milliards de dollars en 2013, après avoir reculé de 31 % au cours de l'année précédente. En général, cette baisse découlait principalement du recul des prix des actifs en ressources minérales par rapport à l'année précédente. La variation de la valeur des actifs de potasse a le plus contribué à cette diminution.

La valeur des actifs en bois a progressé de 9 % en 2013, après avoir fléchi de 15 % en 2012.

Graphique 1 Actifs en ressources naturelles, 2003 à 2013

milliards de dollars



1. Charbon, pétrole bitumineux, pétrole brut et gaz naturel.

2. Cuivre, nickel, diamants, or, fer, zinc, molybdène, uranium et potasse.

Source(s) : Tableau CANSIM 153-0121.

Note aux lecteurs

Les données du présent communiqué sont tirées des Comptes des actifs en ressources naturelles (CARN). Ces comptes mesurent la valeur des actifs en ressources naturelles, par exemple les réserves souterraines de minerai métallique et les peuplements d'arbres accessibles dans les forêts. Pour les ressources minérales et énergétiques, les réserves sont déterminées par l'ampleur prouvée et probable des stocks dont l'extraction, à l'aide des techniques disponibles, se fait à peu de frais. En ce qui concerne les ressources en bois, seuls les stocks physiquement accessibles et prêts à être récoltés sont pris en compte.

Changements apportés aux Comptes des actifs en ressources naturelles

À compter de l'année de référence 2013, les données du programme des CARN ont été révisées en fonction des modifications apportées aux données sous-jacentes sur le stock en capital qui servent à l'estimation de la valeur des actifs en ressources naturelles. Ces modifications découlent du récent remaniement du Programme des flux et stocks de capital fixe du Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM). On a repensé la méthode d'estimation des flux et stocks de capital fixe pour accroître la cohérence du programme de stock de capital dans le SCCM. Il s'agit à cette fin d'intégrer les données détaillées par industrie et par actif sur les flux d'investissement qui proviennent directement du SCCM. Le programme remanié incorpore la mise à jour des profils d'amortissement et des durées de vie dans ses estimations des stocks de capital; de plus, la classification du programme (par catégorie d'industrie et d'actif) est maintenant fondée sur la classification de la demande finale des entrées-sorties. Pour obtenir plus de renseignements sur le remaniement, veuillez consulter « Modifications visant les flux et stocks de capital fixe ».

Par suite de ces modifications, les composantes « rendement des actifs produits » et « amortissement des actifs produits » du programme des estimations des actifs en stocks de ressources naturelles ont été révisées légèrement à la baisse pour la plupart des actifs en ressources. Comme l'évaluation des actifs en ressources naturelles fait abstraction de ces coûts en capital, la plupart des actifs en ressources naturelles du programme des CARN ont été révisés à la hausse jusqu'à un certain point. Les révisions s'appliquent à la série chronologique complète de données sur les ressources énergétiques, les ressources minérales et les ressources en bois pour les années 1961 et suivantes. Pour obtenir plus de renseignements sur le calcul des valeurs des actifs en ressources naturelles, veuillez consulter le chapitre 3 de la publication Concepts, sources et méthodes du Système des comptes de l'environnement et des ressources du Canada ([16-505-G](#)).

Pour l'année de référence 2012, Statistique Canada a apporté d'importants changements méthodologiques au programme des CARN afin de respecter la nouvelle norme internationale de comptabilité environnementale, le Système de comptabilité environnementale et économique de 2012.

Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter « [Changements méthodologiques apportés aux Comptes de stocks en ressources naturelles pour l'année de référence 2012](#) » (numéro d'enquête 5114).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [153-0121](#), [153-0122](#) et [378-0005](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5114](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, février 2015

L'Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction (y compris les suppléments) pour le Canada était inchangé en février par rapport au mois précédent. L'indice composite a augmenté de 2,2 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février.

Note aux lecteurs

Les taux de salaires syndicaux sont publiés pour 16 métiers dans 22 régions métropolitaines tant pour les taux de base que pour les taux englobant certaines rémunérations supplémentaires. Les indices (2007=100) sont calculés pour les mêmes régions métropolitaines et sont publiés pour celles où une majorité de métiers sont couverts par les conventions collectives actuelles.

Les taux de salaires et les indices des 30 derniers mois pourraient être révisés à la suite de la diffusion des données pour un mois donné. Ceci est dû au délai qui pourrait être observé entre l'expiration d'une convention collective et la ratification d'une nouvelle convention collective. Les taux de salaires et les indices ne sont pas désaisonnalisés.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [327-0003](#) et [327-0045](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2307](#).

Les données de mars de l'Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction seront diffusées le 23 avril.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Statistiques trimestrielles sur l'aviation civile, premier trimestre de 2014

Les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré 17,1 millions de passagers embarqués au premier trimestre de 2014, en hausse de 2,6 % par rapport au même trimestre de 2013. Le nombre de passagers empruntant des vols réguliers a augmenté de 2,2 % pour atteindre 14,9 millions, alors que le nombre de passagers voyageant sur des vols d'affrètement a progressé de 5,8 % pour s'établir à 2,2 millions. Le trafic a totalisé 40,5 milliards de passagers-kilomètres, en hausse de 3,1 % par rapport à l'année précédente.

Ces transporteurs ont déclaré des recettes d'exploitation totales de 4,9 milliards de dollars, en hausse de 3,6 % par rapport au même trimestre de 2013, tandis que les dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 2,9 % pour s'établir à 4,9 milliards de dollars. Cela s'est traduit par un revenu d'exploitation de 41,8 millions de dollars qui, après inclusion des dépenses hors exploitation, a résulté en une perte nette de 277,6 millions de dollars.

Bien que le nombre moyen d'employés déclaré au premier trimestre se soit replié de 0,9 % pour se situer à 48 973, le total des salaires et traitements versés s'est accru de 1,7 % pour se chiffrer à 846,8 millions de dollars.

Note aux lecteurs

Les données qui figurent dans le présent communiqué trimestriel ne sont pas désaisonnalisées.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2712.

Les données sur l'aviation civile seront disponibles dans le bulletin de service *Aviation* (51-004-X), qui paraîtra sous peu.

Pour obtenir plus de renseignements, pour commander des tableaux de données ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Charbon et coke, janvier 2015

Il est maintenant possible de consulter les données mensuelles de janvier sur le volume de la production et de l'exportation du charbon, par type et par utilisation de charbon. Ces données sont disponibles au niveau national et par province productrice de charbon.

Les données mensuelles de janvier sur le volume de charbon reçu par les usines de coke de charbon, ainsi que le volume de coke produit et vendu, sont également disponibles. Ces données sont offertes au niveau national seulement.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué a pour but de produire un indicateur mensuel sur l'approvisionnement de charbon et de coke au Canada.

Les données de décembre 2014 sur le [charbon](#) et le [coke](#) ont été diffusées dans Le Quotidien le 9 mars 2015.

Les données sur les mois précédents ont été révisées, le cas échéant.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [135-0001](#) et [135-0002](#).

Tableau 135-0001 : Coke.

Tableau 135-0002 : Charbon.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2003](#) et [2147](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Nouveaux produits et études

Il n'y a pas de nouveaux produits aujourd'hui.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2015. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>